

CALENDRIER DE COLLECTE

HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR

GRANDE DELLE
LE VAL • LE BOIS

2025
2026



ORDURES MÉNAGÈRES

Mardi matin

Bac gris à sortir la veille
au soir après 19h
Ramassage de 6h à 14h



EMBALLAGES ET PAPIERS

Mercredi matin

1 SEMAINE SUR 2

Bac jaune à sortir la veille
au soir après 19h
Ramassage de 6h à 14h



DÉCHETS VERTS

Vendredi matin

DU 01/03 AU 15/12

Bac vert + 5 fagots à sortir
la veille au soir après 19h
Ramassage de 6h à 14h



uniquement
pour les
particuliers

ENCOMBRANTS

Jeudi 9 octobre 2025

À sortir la veille au soir après 19h
2m³ maximum par foyer

— Vacances scolaires zone B | Jour férié : à partir du jour férié, toutes les collectes de la semaine sont décalées au lendemain !

AVRIL 2025

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

MAI 2025

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUIN 2025

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

JUILLET 2025

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AOÛT 2025

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE 2025

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

OCTOBRE 2025

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE 2025

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE 2025

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JANVIER 2026

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER 2026

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

MARS 2026

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

20% des déchets triés dans
le bac jaune sont des faux-amis.
FAITES LE BON TRI !

OBJETS EN PLASTIQUE
Ils sont en plastique mais ce ne
sont pas des emballages !



FAUX-PAPIERS
Seuls les papiers à lire ou
à écrire sont recyclables.

TEXTILES ET EMBALLAGES EN VERRE
Déposez-les dans les bornes dédiées.



**DÉCHETS ÉLECTRIQUES,
ÉLECTRONIQUES**
ou contenant des
piles = **DANGER !**



→ Les piles et batteries sont à l'origine d'incendies
dans les centres de tri, provoquant l'arrêt de l'usine
pendant plusieurs jours. Ces incidents nécessitent
des travaux conséquents et occasionnent des
coûts importants pour la collectivité.

Tout objet électrique, électronique ou contenant
des piles doit être déposé en **déchèteries** ou dans
les **bornes dédiées** en magasin.

Retrouvez tous les bons gestes de tri sur caenlamer.fr

**LES
DÉCHETS,
TOUS
CONCERNÉS !**

CIITEO
Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.



Au verso, retrouvez toutes les
informations sur les déchèteries !

pour en
savoir + **02 31 304 304**
contactdechetsmenagers@caenlamer.fr

Caenlamer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE

LES DÉCHÈTERIES

DES ESPACES DÉDIÉS AU TRI

LES HORAIRES

DU 1^{ER} MARS
AU 31 OCTOBRE

DU 1^{ER} NOVEMBRE
AU 28 FÉVRIER

LUNDI - MARDI*
MERCREDI - JEUDI*
VENDREDI

9h - 12h
14h - 18h

9h - 12h
14h - 17h30

SAMEDI
(particuliers
uniquement)

9h - 12h30
13h30 - 18h

9h - 12h30
13h30 - 17h30

DIMANCHE**
(particuliers
uniquement)

9h - 12h

9h - 12h

* Mouen et Bretteville-l'Orgueilleuse fermées
les mardis matin et jeudis matin.

** Uniquement à
Colombelles.

LES BONS GESTES AVANT DE ME RENDRE EN DÉCHÈTERIE

- Je m'assure que mon déchet **ne peut pas être réparé, vendu ou donné.**
- J'anticipe mon heure d'arrivée et mon temps de **vidage** pour respecter les horaires de fermeture.
- Je trie mes déchets par type et par matière.

- Je présente mon **justificatif de domicile** et ma **pièce d'identité.**
- J'indique ce que je dépose à l'agent et je respecte les consignes et les limites de dépôt (2m³ par jour et 6m³ par semaine).

DÉCHETS ACCEPTÉS



Résidus de
jardin



Gravats
et terre



Mobilier



Bois



Ferraille



Cartons



Lampes
et ampoules



Peintures
et solvants



Amiante



Batteries
et piles



Déchets
électriques et
électroniques



Extincteurs



Textiles*
Chaussures



Huiles
(vidange/
friture)



Pneus des
particuliers
sans jantes



Déchets non
valorisés

Attention : le dépôt d'amiante est
accepté pour les particuliers uniquement.
L'amiante doit être filmé, ne pas dépasser
1,50 m x 2,50 m, dans la limite de
15 plaques maximum par an. Pensez
à humidifier le matériau afin d'éviter la
dispersion des fibres dans l'air.



* Tous les vêtements, le linge de maison
et les chaussures liées par paire peuvent
être déposés dans une borne à textiles quel
que soit leur état, même abîmés. Ils seront
reportés ou recyclés. Avant de jeter,
pensez à réparer. Trouver une borne sur
<https://refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport>

À SAVOIR TOUTE AGRESSION PHYSIQUE OU VERBALE D'UN AGENT FERA L'OBJET DE POURSUITES.

DÉCHÈTERIES
FERMÉES
LES JOURS
FÉRIÉS



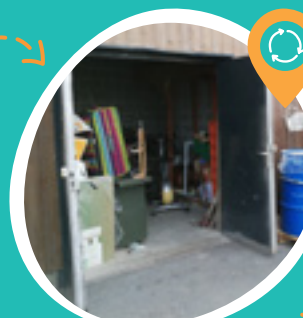
Accès gratuit
aux particuliers
sur présentation
d'un justificatif
de domicile
et d'une pièce
d'identité.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Lorsque les encombrants sont
collectés en porte-à-porte, ils sont
mélangés et compactés dans la
benne. Seulement 25% peuvent
ensuite être valorisés.

S'ils sont déposés en déchèteries, les
encombrants sont triés par matière
et sont dirigés vers différentes filières
de recyclage. **75% d'entre-eux sont
alors valorisés !**

Pour redonner une vie à vos
encombrants : pensez au don, dépôt-
vente, vente en ligne, vide-greniers,
ou locaux réemploi des déchèteries.



LES LOCAUX RÉEMPLOI

5 déchèteries en disposent déjà
(Colombelles, Fleury-sur-Orne,
Mouen, Ouistreham et Bretteville-
l'Orgueilleuse) pour déposer vos
objets inutilisés en bon état.

Ils sont récupérés par des structures
favorisant l'emploi local et
profitent ainsi d'une seconde vie.

En 2023, 40 tonnes d'objets ont
ainsi été sauvés de la destruction.

LES
DÉCHETS,
TOUS
CONCERNÉS !



+ d'infos sur caenlamer.fr
rubrique déchets

Caenlamer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE